

## ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 27 OCTOBRE

## Le Tombeur de Ministères

Tombeur platonique, je vous en préviens : il n'a jamais affronté l'élection, exprimé un suffrage, ni écrit une ligne. Alors ? me direz vous. ...

Suivez-moi dans la salle des Pas-Perdus du Palais-Bourbon. Tenez, là-bas, en voici un tombeur de ministères ; ici à droite, un autre ; devant nous, un troisième. Leurs noms ? Je les ignore et personne ne les connaît, ni le concierge du Palais, ni les huissiers. Aucun député ne les a vus et ne s'occupe d'eux. Ils n'ont jamais sollicité de place dans les tribunes. L'éloquence de M. Guesde lui-même les « bassine ». Ils ne cherchent que le potin de couloir. Ils s'incrument dans les murs des Pas-Perdus ou aux tables de marbre de la buvette pour écouter, sans jamais prononcer un mot.

D'où ils viennent ? Quels ils sont ? On n'en sait rien. Ils sont entrés là, comme chez eux, il y a beaucoup d'années, un jour de manifestation, d'émeute peut-être, à la suite d'une délégation de n'importe quoi, la mine avenante, calmes, posés, et ils ont, en passant devant la loge, adressé un signe de tête amical ou bien un sourire simplement poli au clôt-porte officiel. Qui sait ! Ils auront demandé l'autorisation de suivre « ces messieurs », et pardon de la liberté granle, etc...

Le lendemain, notre futur tombeur de ministères est revenu, s'excusant de son indiscrétion, pour prendre des nouvelles. On ne songea point, tant il était amène et bonhomme, à s'enquérir de son nom ; et il jouit, depuis cette époque, des grandes et petites entrées à la Chambre. Il s'introduit avec l'aisance et le naturel du fumiste qui, pendant un quart de siècle, hanta le théâtre de la Gaité, en jetant, au contrôle, le nom de « Feu » Martainville. Il me rappelle, en outre, l'aplomb indémontable d'un tailleur privilégié jadis pour les cours d'assises. Etabli rue de la Sainte-Chapelle, si je ne me trompe, cet honorable « pique-pou » avait été, un jour, appelé pour réparer prestissimo un accroc fortuit survenu à la toge du président Thévénin. Le dommage remédié, on invita le bonhomme à présenter sa note. Le fût refusa tout salaire, mais il sollicita l'autorisation d'assister aux procès criminels importants. Le président consentit et, personnellement, j'ai vu cinquante lois notre « frusquinier » entrer dans la salle des assises parisiennes, avant le public, avant les journalistes, même avant les avocats.

Je reviens à mon sujet.

Le tombeur de ministères paraît être un homme entre cinquante et soixante printemps, petit rentier, — cinq à dix mille livres de revenu, — célibataire, retiré des affaires (exploitation d'un café, d'un magasin de mercerie, tapissier ou coiffeur), assez souvent modeste fonctionnaire retraité. Pour tuer ses loisirs, il s'est jeté dans la politique : c'est un esprit laquin, opposant éternel au gouvernement sous quelque forme qu'il se présente. Sous prétexte d'impartialité qui n'est, en somme, que l'indifférence perfectionnée, il déchiffre

assidument plusieurs journaux d'opinion différente, dont il soupèse et compare les Premiers-Paris — corroborés ou contredits par ses glanes de l'après-midi — le soir, en fumant sa pipe accompagnée d'une tasse de thé. Fort de ses lectures et de ses jugements, il combine des cabinets, des incidents, surprises et catastrophes parlementaires : il surveille, épluche, déduit, prélit, vaticine, mais bonnement, sans fanfaronnade, entre amis dont la discrétion lui est assurée. Sa spécialité, c'est l'attente, la prévision, je n'ose pas dire l'espérance de la chute des cabinets.

Un ministre tombe : il en reconstruit mentalement un autre. Le cabinet de son rêve ne vient pas à terme ? Il accepte celui que s'administre la Chambre, mais il s'applique de toute sa cervelle, de toute son âme, à en préparer la chute, car il lui faut éternellement des marionnettes neuves, imitant en cela, inconsciemment sans doute, défiant Villemessant qui n'avait pas plutôt signé un traité avec quelque journaliste en vogue qu'il s'occupait des moyens de rompre l'engagement.

Done, les phases de crise ministérielle sont ses jours de « bonheur et d'ivres ». Il lit, avec un frémissement joyeux, dans « ses » feuilles : « M. le président du Conseil a remis sa démission et celle de ses collègues entre les mains de M. le Président de la République. » On ne l'appelle pas personnellement à l'Élysée, et il ne le demande point, il n'y tient nullement ; mais il sait, jour par jour, jusqu'au dénouement de la crise, le nom des hommes politiques qui travaillent, dans le mystère et l'ombre, à la confection du nouveau Cabinet. Ce mystère l'excite et ce Cabinet nouveau le passionne. Il l'aime déjà parce qu'il l'a déjà condamné ; il rêve pour lui des jours heureux dont il espère voir bientôt la fin. Chaque matin, il court aux « Dernières Nouvelles » de son journal pour avoir des renseignements, et si les renseignements lui font défaut, il les remplace volontiers par des hypothèses. Il fait des vœux pour celui-ci, et il se méfie, sans savoir au juste pourquoi, de celui-là. Il est, du reste, désintéressé : il n'attend rien de gens qu'il ne connaît pas ; mais il a tout de même son idée sur eux et il s'entretient d'eux, solitairement, avec son intime pensée.

C'est, évidemment, une occupation moins fatigante en son genre que l'achèvement de la fameuse toile de Pénélope, ou l'emplissage du tonneau de mesdemoiselles Danaüs ; et ça ne fait de tort à personne, pas même au maniaque innocent qui poursuit, sans trêve, de corps et d'intelligence, ce fantasque labeur.

Et, pour la plus grande drôlerie de l'histoire, je dois vous informer qu'on commence, dans la baraque de la place de la Concorde, à saluer les « silencieux tombeurs de ministères » qu'on suppose investis de quelque grave besogne occulte, d'une mission diplomatique, au moins d'une consciencieuse information ; et je sais pertinemment que l'un d'eux — dont je fus, hélas ! victime, vers 1887 — est, en ce moment, de la part de l'extrême gauche, l'objet d'indicibles et nombreux m'amours autant inexplicables qu'inexpliqués.

Il en existe partout, des « tombeurs de ministères ». Pour peu que vous le désiriez, je vous en portraiturerai quatre ou cinq rien qu'à Saumur.

## Au Palais-Bourbon

### Les Commissions

#### COMMISSION DU BUDGET

Hier, M. Bazille a donné lecture de son rapport sur les monnaies et médailles.

Le rapporteur demandait un crédit pour la refonte de la monnaie de billon.

La Commission a refusé cette allocation tout en décidant d'inviter le gouvernement à opérer la refonte.

M. Trouillot a demandé l'adoption de la monnaie de nickel. Cette motion a été également repoussée.

La Commission a décidé de commencer ce soir l'examen de la réforme des boissons, puis elle a amusé le tapis en échangeant des vues sur le budget des recettes. La conclusion provisoire de ces conversations est que les propositions pour réprimer la fraude sur les allumettes et les tabacs sont trop sévères et qu'il faudra les amender.

#### LES RETRAITES OUVRIÈRES

La Commission de prévoyance a décidé de recommencer ses travaux par la question de la caisse des retraites ouvrières.

Elle pourra ainsi faire connaître à la Chambre ses décisions de principe au moment où elle discutera le budget de 1895.

#### LE GROUPE COLONIAL

La première séance tenue par le groupe colonial a été l'occasion d'une manifestation qui, dans les circonstances présentes, a son importance.

Le président du groupe, M. Etienne, a prononcé un véritable discours qui a obtenu l'approbation presque unanime du groupe.

M. Etienne a tout particulièrement insisté sur la nécessité de l'évacuation de l'Égypte par l'Angleterre.

Les Cabinets anglais ont pris des engagements solennels à cet égard ; il est de notre dignité d'en exiger l'exécution.

Une fort longue conversation s'est engagée ensuite au sujet de Madagascar.

« Il faut avant tout, a dit M. Etienne, établir à Madagascar un état de choses définitif.

« Il faut le faire impérativement et le Parlement, si on lui demande des crédits pour arriver à ce but, ne doit pas les marchandier. »

M. de Mahy a développé les conditions stratégiques, économiques, commerciales et agricoles de ce pays.

M. de Montfort a présenté certaines objections :

« Il n'y a pas à Madagascar de main-d'œuvre et de longtemps le pays ne pourra pas, même si nous en faisons la pleine conquête, produire de quoi couvrir les dépenses. »

Le groupe n'en a pas moins admis les conclusions de M. Etienne soutenu par M. de Mahy.

#### COMMISSION DE L'ALGÉRIE

On est perplexe au sein de la commission. On cherche vainement M. Pourquery de Boisserin, rapporteur du budget des dépenses de l'Algérie. M. Pourquery est absent et nul ne peut donner de ses nouvelles. La Commission se trouve dans l'impossibilité d'en finir encore avec le budget des dépenses.

#### UN IMPÔT SUR LES CHASSES GARDÉES

M. Camille Pelletan a déposé à la Commission du budget une proposition tendant à éta-

blir un impôt sur les chasses gardées à raison de 4 franc par hectare.

## LE JURY CRIMINEL

### La proposition de M. Leydet

M. Leydet vient de saisir la Chambre d'une proposition tendant à modifier la loi de 1873 sur le recrutement le jury criminel.

Actuellement, c'est le juge de paix qui, dans chaque canton, choisit sur les listes électorales, — un peu selon son bon plaisir — les quelques citoyens, trois en moyenne par canton, qui doivent figurer sur la liste des jurés dressée annuellement pour chaque département. Les désignations des juges de paix sont ensuite révisées par l'ensemble des juges de paix et des conseillers généraux de chaque arrondissement. — Après quoi, elles sont transmises au préfet, qui centralise les listes de tous les arrondissements de son département, lesquelles forment la liste générale.

On dresse ainsi chaque année une liste de mille jurés pour la Seine et de six cents pour chacun des autres départements.

C'est sur ces listes que sont tirés au sort, à l'ouverture de chaque session de cour d'assises, les quarante jurés titulaires et vingt jurés supplémentaires — parmi lesquels le sort désigne ensuite les douze jurés réglementaires qui doivent juger chaque affaire.

La proposition ne change rien à ces dernières dispositions, elle ne modifie que le mode d'établissement de la liste générale de chaque département, qui ne sera plus limitée à mille ou à six cents membres.

Au lieu de laisser au juge de paix le choix de trois électeurs par canton, ce qui présente des inconvénients dans les petits pays où la politique se mêle à tout, M. Leydet demande que la liste départementale des jurés soit formée de tous les citoyens portés sur les listes électorales, sachant lire et écrire et ayant de quarante à soixante ans. Il fixe ces limites d'âge, afin que les jurés, d'une part, ne soient pas exposés à remplir des obligations militaires en même temps qu'ils tomberaient au sort pour siéger à la cour d'assises, et d'autre part, afin d'être sûr de donner aux accusés des juges dont les facultés soient complètes en même temps que d'épargner des fatigues à des hommes âgés.

## La maladie du Tsar

Une dépêche privée d'OJessa affirme d'une source absolument sûre qu'il n'est pas possible de garder l'espoir de sauver le Tsar.

On assure qu'Alexandre III est tout à fait conscient de l'incurabilité de sa maladie. Il aurait fait promettre au grand-duc héritier que, devenu Empereur, il ne manquerait jamais de consulter et de suivre, dans les grandes questions politiques, les conseils des trois personnages suivants : le grand-duc Michel, président du conseil de l'empire, M. de Bunge, président du comité des ministres, et M. Pobiedonostzef, procureur général du saint synode.

Le testament de l'Empereur a été rédigé à Saint-Petersbourg et expédié le 20 octobre à Livadia.

Saint-Petersbourg, 26 octobre. — L'état de la santé de l'Empereur de Russie est stationnaire.

## INFORMATIONS

### Un canard à déplumer

La Correspondance nationale hebdomadaire publie la note suivante :

« Divers journaux républicains annoncent que M. le duc d'Orléans « aurait au fond le plus vif désir de rendre possible sa rentrée en France et aurait même déjà fait sonder à ce sujet très discrètement les dispositions du gouvernement républicain. »

» Ils ajoutent des détails qui sont, comme le reste, inventés de toutes pièces.

» Ces prétendues informations ayant été quelque peu reproduites, nous croyons devoir leur apposer un démenti formel et absolu. »

### Supplément de fêtes républicaines

M. Dutreix, député radical de l'Aube, a déposé, devant la Chambre, une proposition de résolution tendant à la nomination d'une commission de 22 membres « pour la préparation d'une loi substituant aux fêtes légales actuelles des fêtes républicaines choisies parmi les dates les plus mémorables de notre grande Révolution ».

### Est-ce un complot anarchiste ?

Il y a quatre jours, la préfecture de police a été informée d'un nouveau « coup » ourdi par les anarchistes.

D'après les renseignements envoyés, trois compagnons — dont on lui adressait le signalement — avaient résolu de se rendre à Paris, en partant de trois points différents : les villes de Poitiers, Lyon et Lille, pour mieux dépister la police — en vue de commettre un attentat sur la Chambre des députés.

La préfecture a, dès mardi, avisé le président et la questure de la Chambre et augmenté le nombre des agents de la Sûreté qui sont, d'une façon permanente, chargés de la surveillance du Palais-Bourbon.

### L'approvisionnement militaire

Les directeurs du service de l'intendance sont invités à étudier s'il ne convient pas, cette année, de procéder à des achats anticipés de blés de la nouvelle récolte.

Une enquête va être ouverte à ce sujet dans le ressort des places militaires, et les hauts fonctionnaires devront, en soumettant leurs propositions, faire connaître non seulement la situation actuelle des approvisionnements, mais les moyens d'emmagasinement de fortes quantités de denrées et celles dont l'achat pourra être effectué aux titres des années 1894 et 1895, dans un bref délai.

### L'Etat se vole, vole! vole!

Un petit scandale, raconte le Figaro, vient d'éclater dans l'administration forestière algérienne.

Le peson de la romaine de l'Etat ayant été soustrait par une main inconnue, le gouvernement algérien vendait du liège avec 25 0/0 de perte!

L'Etat se volant lui-même, c'est drôle et surtout rare. Mais au profit de qui?

Là est la question!

### En route pour Madagascar

Tout esprit d'héroïque aventure n'est pas éteint dans notre pays.

Depuis qu'il a été question d'une campagne à Madagascar, nombre d'officiers ont demandé au ministère de la guerre à prendre part à l'expédition.

Et sait-on quelle est, sur l'ensemble de l'arme de l'infanterie, la proportion des lieutenants qui ont sollicité l'honneur d'aller braver les fièvres de l'île et le feu des Hovas?

Sept sur dix.

### Panique dans une église

Saint-Petersbourg, 25 octobre. — Une catastrophe vient de se produire, pendant l'inauguration de la nouvelle église du village de Troïsk-Ostrovianok, dans la province du Don.

Un léger accident produit par les illuminations fit croire aux assistants qu'il s'agissait d'un commencement d'incendie.

La foule, affolée, se précipita en masse vers la sortie; mais, tandis qu'elle se pressait à l'issue, elle rencontra une autre masse de gens accourant du dehors.

Un écrasement se produisit.

Trois petites filles et deux femmes furent tuées. Une trentaine de personnes sont grièvement blessées.

### Un maire prisonnier dans un téléphone

Un des maires de Paris, cité par un de ses administrés, s'était rendu au Palais exactement à l'heure fixée par la citation.

D'autre part, un mariage important devait être célébré par lui à la même heure que son procès.

Le magistrat, au moment où son affaire allait être appelée au tribunal, se rendit au téléphone du Palais pour prévenir les futurs époux que l'heure de la cérémonie nuptiale serait retardée de quelques instants.

La porte de la cabine téléphonique se ferma ou fut fermée; toujours est-il que M. le maire ne put la rouvrir.

Tandis qu'il s'épuisait en efforts inutiles, le procès suivait son cours, et à la mairie, la noce, lasse d'attendre, était obligée de reconstruire au ministère d'un adjoint prévenu en hâte.

Le magistrat toujours enfermé, désespérant de recouvrer sa liberté, se rappela tout à coup qu'il avait près de lui l'instrument qui devait le sauver.

Il demanda la communication avec le directeur général des téléphones à qui il expose son cas.

Ce dernier fit téléphoner aussitôt à une autre cabine du Palais de Justice d'aller délivrer le malheureux officier municipal.

## CHINE ET JAPON

### BATAILLE

Les journaux de Londres publient la dépêche suivante de Wi-ju, 25 octobre, minuit :

« Le général Noozu a transporté des troupes à travers le Yalon mercredi soir.

» En attendant, le colonel Sato, bien que se trouvant sans artillerie, attaqua les Chinois.

» Le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à minuit passé.

» Les Chinois tinrent bon pendant quelque temps, mais ils furent enfin repoussés. Les Japonais démolirent le fort et rejoignirent le corps principal.

» Deux cents Chinois sont morts sur le champ de bataille; le nombre des blessés est inconnu.

» Un officier chinois fait prisonnier, dit que la position était occupée par 18 bataillons. Cette force était très supérieure en nombre à celle des Japonais.

» Les pertes des Japonais sont de 5 officiers et 90 hommes ».

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Bulletin Météorologique du 27 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 13°
Midi,	756 m/m	au-dessus 16°
Haussé,	1 m/m	
Baisse,	2 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 11°

### Classes 1891, 1892 et 1893

La Sous-Préfecture nous communique les deux notes suivantes concernant les jeunes gens de la classe 1893 et les ajournés des classes 1891 et 1892.

### Recrutement. — Avis

Les ordres d'appel des jeunes soldats des classes 1893, 1892 et 1891 du recrutement de Tours, ne faisant qu'un an, sont actuellement déposés dans les brigades de gendarmerie où ces jeunes gens pourront les retirer contre émargement jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre inclus.

A partir de cette date, les ordres d'appel non retirés seront portés au domicile des intéressés par les soins de la gendarmerie.

Les ordres d'appel des jeunes soldats de la classe 1893 et ajournés des classes antérieures (1891 et 1892) de la subdivision de Cholet,

seront déposés, à partir du dimanche 28 octobre, dans les brigades de gendarmerie où ces jeunes gens pourront les retirer contre émargement jusqu'au 4 novembre inclus.

A partir de cette date, les ordres d'appel non retirés seront portés au domicile des intéressés par les soins de la gendarmerie.

### Chambre des Avoués de Saumur

La Chambre des Avoués près le tribunal civil de Saumur est composée ainsi qu'il suit pour l'année judiciaire 1894-1895 :

M<sup>e</sup> LE RAY, président.

M<sup>e</sup> BARON, secrétaire.

M<sup>e</sup> POPIN, syndic.

M<sup>e</sup> BOUTILLIER S<sup>r</sup> ANDRÉ, rapporteur.

Le Secrétaire de la Chambre,

Signé : BARON.

### Congé de la Toussaint

La note publiée par divers journaux au sujet du congé de la Toussaint (lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires supérieures), ne concerne pas l'Académie de Rennes.

M. le Recteur a décidé que, dans le ressort, il y aura sortie le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre seulement, sans préjudice des huit jours de congés mobiles de l'année scolaire.

Le départ des internes pourra être autorisé le 31 octobre, après la classe du soir.

L'Inspecteur d'Académie.

### Œuvre du vaccin contre le croup

Souscriptions recueillies par M. le Maire d'Angers :

M<sup>re</sup> Mathieu, évêque d'Angers, 100 fr.

M. Max-Richard, 200 fr.

M. le comte de Maillé, député, 100 fr.

M. de Grandmaison, député, 100 fr.

M. Léon Bédard, secrétaire d'ambassade, 100 fr.

M. L. Frémy, conseiller général, 100 fr.

M. le docteur Cordon, conseiller d'arrondissement, 25 fr.

M. Lapie, propriétaire à Angers, 20 fr.

M. Homo, propriétaire à Angers, 10 fr.

### Contre l'influenza

Au moment où, avec la vilaine saison qui vient, on n'entend parler de toutes parts que de gripes, de rhumes et d'influenza, on sera heureux de connaître ce que l'Académie de médecine prescrit contre la grippe.

D'un savant rapport que le docteur Mossé a communiqué à la dernière séance de l'Académie, il résulte que comme médicament prophylactique, l'emploi de la quinine et du quinquina semble justifié; comme médicament abortif, la quinine peut et doit être prescrite à doses élevées; si des infections secondaires graves se réalisent, et particulièrement des

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Pour la circonstance, la salle à manger avait revêtu un surcroît de luxe inaccoutumé. La mer était si calme, que les oscillations du rutilis, presque imperceptibles, ridaient à peine l'eau des carafes de cristal étincelantes. Aucun cliquetis argentin ne se dégageait de la verroterie fragile. Aux angles de la pièce, quatre torchères du plus beau bronze épandaient leurs clartés tranquilles, et la lampe suspension faisait lentement, très lentement onduler sa lumière sur la nappe neigeuse, l'orfèvrerie et les cristaux.

Au sein de ce luxe magnifique, dans le déploiement de ces richesses dignes des Mille et une nuits, Bor-aud éprouvait comme l'hallucination d'un songe qu'il eût fait éveillé.

On l'avait mis à la gauche d'Hira, Deshars, moins intime, ayant eu les honneurs de l'étiquette. Ainsi placé, Philippe pouvait contempler à la dérobée le fin profil de la jeune fille,

bien accusé sous la lueur abondante, les lignes molles de son buste et de ses épaules, ses mains délicates et transparentes à force de blancheur mate. Il lui semblait qu'à chaque fois qu'il la revoyait, l'admirable « Diamant » se faisait plus parfaite en l'exquise harmonie de ses formes — Et, se demandant encore, après les larmes surprises tout à l'heure, si cette enveloppe admirable renfermait un cœur susceptible d'amour, l'officier se répétait que jamais rien au monde ne pourrait éclipser à ses yeux la vivante image du beau divin que la destinée bonne ou mauvaise de son existence lui avaient permis de contempler.

Le repas avait été composé avec tous les raffinements du goût appliqué à la bonne chère. Le baron Bris eût signé le menu. On se serait cru à Paris, dans l'un des plus renommés restaurants de la capitale. Le gibier était là, primeur manifeste, puisque la chasse n'était point ouverte. Les fruits de France se mêlaient à ceux des colonies.

Toutes les marques des grands crus se retrouvaient sur cette table d'amateur, depuis le merveilleux Château-Yquem, que le soleil a fait avec des grappes d'or, jusqu'aux Clos-Yougeot inconnus, aux Saint-Emilion survivants aux

désastres de la viticulture. Le Champagne était représenté par le Grand Crémant Impérial. Ça et là brillaient, sous les facettes du Baccarat, les topazes et les rubis du Tokay, du Constance, de l'Alicante ou du Lacryma-Christi, fantaisies du décor beaucoup plus que choix du dégustateur.

Deshars ne dissimulait pas son admiration.

— Décidément, monsieur Raimbault, vous êtes bien le nabab que l'on vante. Jamais avant ce jour je n'aurais supposé qu'il se trouvât des particuliers assez riches pour se passer de pareils caprices : un yacht de quinze cent mille francs au moins, une cave qui, à elle seule, doit valoir cent mille francs. Je ne dis rien du linge, des verroteries, du service. Un orfèvre seul pourrait en apprécier la valeur. C'est un conte de fées ambulante votre « Alcyone ».

— Mon cher camarade, s'écria Kerdistol mis en gaieté — vous oubliez le trésor inestimable que notre yacht renferme.

— Pardon, commandant, — répliqua l'aimable garçon, en élevant son verre plein de Château-Laffite, — je n'ai rien oublié, car j'ajoute : multipliez dix fois, vingt fois, centuplez ces richesses, — elles ne fourniront jamais une parure digne de servir le « Diamant » dont

l'« Alcyone » a la garde.

Hira avait rougi jusqu'au blanc des yeux.

— Comment savez-vous, monsieur, que mon nom signifie « Diamant » ?

Deshars s'inclina.

— Parce que Hira est un nom hindou et, bien que je ne parle pas couramment l'hindoustani, je le connais assez pour en traduire quelques mots.

Derechel il éleva son verre, qu'il choqua contre ceux de ses compagnons de table. Très en verve, Hira se mit à applaudir.

— Ah ! messieurs, voilà bien de l'honneur pour une petite fille comme moi. — N'importe, je vous en suis reconnaissante, monsieur Deshars, pour le toast que vous m'offrez. Et comme je tiens à répondre à mon tour, je prends la liberté de demander à mon père, à mon parrain, de boire à l'héroïque marine de la France.

En disant ces mots, elle s'était dressée. Debout, les cheveux dénoués et tombant sur ses épaules, les yeux rayonnants d'un feu étrange, elle tenait sa coupe au-dessus de sa tête, pareille à quelque Velléda celtique dont l'âme serait passée en elle en ce moment. Et par un phénomène bizarre, la réfraction des lustres

infections pneumococciques, les injections hypodermiques de quinine sont indiquées.

## La représentation du 22 octobre

Mam'zelle Nitouche

La pièce est trop connue pour qu'on en dise mot; on semblerait avoir découvert le Thauet; et l'impression dépend des tempéraments et des « états d'âme », le mot consacré par la nouvelle école Ibsen — broui lardo — dramatique, peut-être aussi des digestions.

Pour les uns, cette fantaisie — car on ne peut appeler Mam'zelle Nitouche ni comédie ni opérette — cette fantaisie qui nous donne un coin d'une vie soi-disant parisienne imaginée par le journal de ce nom, par Gyp, par Henri Lavedan, par Abel Hermant, est totalement inepte. Pour les autres, c'est un *Songe de nuit d'été* ou un *Comme il vous plaira* retapé à la moderne, d'après Shakespeare. On s'y perd d'ennui à moins qu'on ne claque de joie. Les spectateurs saumurois ont penché pour la seconde solution et je ne les en blâme aucunement.

La musique d'Hervé, c'est de la mousse, du « faux-col » de bork; cela pétille un instant, puis, cela s'affaisse. Parlons donc seulement des acteurs.

Au 1<sup>er</sup> acte, M<sup>lle</sup> Lamoureux nous inquiétait: l'*Alleluia* ne sortait pas; elle a regagné du champ aux tableaux suivants. Son interprétation de la chanson gaillarde *Babet et Cadet* et de la *Légende de la grosse caisse* est satisfaisante. La voix suffit quand elle s'échauffe; néanmoins elle nous paraît courte et demande des ménagements. En outre, il existe, chez M<sup>lle</sup> Lamoureux, quelques intonations, quelques gestes de café-concert qui devront être éliminés.

J'attends M. Dambrine dans un rôle tout à fait chantant d'opérette. Sa première apparition dans le *Laërte* de « Mignon » m'avait fait concevoir de grandes espérances, que « Fernand de Champlaireux » n'a pas réalisées. Remettons le jugement définitif à la « belle ».

Beaucoup de vrais compliments à M. Bauhuin d'abord et bien loin en avant de ses partenaires; ensuite à MM. Mauléon, Allain, Leprin et à M<sup>me</sup> Avelet.

### DOUÉ-LA-FONTAINE

Vagabondage. — Menaces à des habitants. — Rébellion et insultes aux gendarmes.

Judi dernier, dans l'après-midi, deux marchands ambulants entraient chez M. Schwob, employé à l'octroi de Doué-la-Fontaine, et demandaient l'aumône à M<sup>me</sup> Schwob, seule en ce moment. Sur un refus de cette dame, ils éclatèrent en injures immondes, sur un ton si élevé, que l'employé accourut de son jardin pour secourir sa femme. Quand il entra dans la chambre, l'un des vauriens lui planta son

paraissait l'envelopper d'un fluide. Ses prunelles avaient des reflets clairs de l'acier. De sa noire chevelure se dégageait comme une vapeur lumineuse.

Ce n'était plus la créole parassense, la nymphé nonchalante et molle que Borsand avait pu voir, parfois, contrastant avec l'enfant pétillante et vive des premiers jours. Celle-ci se réveillait avec les attributs d'une vierge guerrière, à laquelle il ne manquait que ses armes pour voler au combat. L'âme d'Hira se dédoublait-elle selon les circonstances? Sa beauté, aux grâces languissantes, revêtait tous les signes de la virilité et de la force.

Aussi, muets, immobiles, les deux officiers s'abandonnèrent-ils à l'extase de cette révélation.

Tout à coup, elle s'arracha à leur admiration, traversa la salle à manger, et disparut pour revenir quelques secondes après. Elle tenait deux rubans au bout de ses longs doigts de cire, l'un rose, l'autre bleu. Sans façons, avec la même exubérance adorable, elle tendit le rose à Deshars et le bleu à Borsand.

— Vous étiez tous les deux à la Turbie pour m'arracher au gouffre. Prenez mes couleurs, messieurs; elles font partie de celles de la

poing sous le nez en hurlant: « Il en manque malheureusement des « comme moi », sans quoi on vous ferait sauter, vieux...! et, préalablement, je vous casserai la g...! »

M. Schwob essaya de chasser les intrus qui résistèrent. Enfin, avec l'assistance des passants, on put expulser les chenapans.

Ils n'en étaient point à leur premier exploit. Chez M. Mormiche, marchand de marée, ils avaient, sans vergogne, installé leur papeterie sur une table et quand M. Mormiche les pria de déguerpir, un de ces messieurs lui porta un coup de pied paré au moyen d'un bâton.

Chez la veuve Collet, ils voulaient la forcer de leur acheter de la papeterie pour 50 centimes.

M<sup>me</sup> Bouland ayant refusé de prendre la marchandise qu'ils lui imposaient, ils la menacèrent. Mais lorsqu'elle parla de gendarmerie, ils décampèrent.

Aussitôt les gendarmes, avisés, se mirent à la poursuite des sacrifiants, et les piécèrent. L'un déclara se nommer Thomas, ouvrier tanneur, sans domicile, et articula carrément que « si on voulait le conduire à pied à Saumur, il refusait de marcher ». Le second, Lecoq, vannier et colporteur, opposa la plus grande résistance quand on le conduisit à la chambre de sûreté, tenta de briser le « cabriolet », insulta les gendarmes et, finalement, cassa, contre la porte du violon, tous les objets meublant ce lieu du dépôt.

### Un ancien détenu de Fontevault

Dans sa dernière audience, la Cour d'appel d'Orléans a condamné à dix ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour un dangereux et cynique malfaiteur, nommé Aubier, ancien pensionnaire de la maison centrale de Fontevault, pour avoir détourné de mineure, attentat à la pudeur sur une fillette de treize ans, vol avec effraction au château de Latingy. Aubier, qui s'était acquis dans le pays une véritable célébrité, a commis plusieurs vols, vitriolé une femme et s'est évadé sept ou huit fois, soit des mains des agents, soit de la prison, même une fois du cabinet du juge d'instruction. Des mesures spéciales de surveillance avaient été prises pour l'audience.

### TOURS

#### Mort de M. Léon Palustre

Extrait du *Messager d'Indre-et-Loire*:

« M. Léon Palustre, président de la société d'Archéologie de Touraine, ex-président de la société française d'Archéologie, président du comité tourangeau de l'Alliance Française, membre de plusieurs sociétés savantes de France et de l'Étranger, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir, hier matin, dans sa villa de Saint-Symphorien.

» Depuis de longues années, M. Léon Pa-

France; qu'elles vous soient les gages de mes vœux, et, si Dieu le permet, le talisman de vos existences dans les rudes journées qui vont luire. Vous me les rapporterez après, en souvenir. — En attendant, qu'elles vous portent bonheur!

Cela fut dit d'une voix vibrante d'émotion. Hira ne s'était point contenue: elle avait laissé parler son cœur, avec tout l'éclat de sa passion du moment. Philippe et son ami la remercièrent du regard plus encore que de la parole. Plus clairvoyante et moins enthousiaste, la jeune fille eût pu lire dans leurs yeux que Borsand n'était plus seul à l'aimer.

(A suivre.)

### M. Léon FRESCO, Chirurgien - Dentiste, N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.  
Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

PRIX: 3 FRANCS, SOINS COMPRIS

Extraction de dents gratuits.

lustre avait contracté les germes de la maladie qui l'a emporté, après quelques jours de souffrances, à l'âge de 55 ans; mais le voyant encore, il y a une semaine, célébrer ses noces d'argent, quel est celui d'entre nous qui pouvait prévoir une fin aussi prompte? »

### Plan Monumental et Industriel de Saumur

Une publication fort intéressante se poursuit depuis quelque temps: nous voulons parler des plans monumentaux de France, publiés sous le patronage des chambres de commerce et des municipalités de France.

M. Bolandard, l'administrateur des plans monumentaux de France, qui a été chargé de recueillir tous les renseignements nécessaires à la confection du plan, est actuellement à Saumur.

Un grand nombre d'industriels ont adhéré à cette importante publication, qui, certainement, justifiera l'appréciation favorable du président de la Chambre de commerce de notre ville.

Très prochainement, notre cité sera dotée d'un nouveau plan monumental, industriel et commercial.

Voici quelques renseignements sur l'œuvre projetée:

Tout le monde connaît le plan de Paris, représentant non seulement le tracé de la ville, mais encore ses monuments dessinés en perspective; ce plan ainsi fait a rendu de grands services.

M. E. Sternheim, directeur des Plans monumentaux de France, a repris la même idée, mais en la complétant par une innovation qui consiste à reproduire, en plus des monuments publics, toutes les usines et principales maisons de commerce, de sorte que, en quelques minutes, l'œil peut apprécier l'importance industrielle d'une cité.

Paris, Bordeaux, Marseille, Lille, Roubaix, Tourcoing, Lyon, Dijon, etc., etc., ont été les premières villes à posséder un plan conçu dans cet ordre d'idées.

Notre ville va donc se montrer sous un aspect nouveau à ses habitants et aux étrangers, qui pourront constater son importance industrielle et commerciale.

Nos industriels et producteurs retireront des avantages considérables au point de vue des affaires, car ces plans seront envoyés d'office dans tous les consulats, chambres de commerce, écoles professionnelles, et, de plus, répandus par milliers d'exemplaires en France et à l'étranger.

Dans ces conditions, nous ne doutons pas de l'accueil favorable que recevra M. Bolandard.

### État Civil de Saumur

#### DÉCÈS

Le 26 octobre. — René Rayneau, propriétaire, 70 ans, époux de Marie Guiton, rue de la Tonnelle.

### Théâtre de Saumur

M. Guillemot n'étant pas complètement remis de son indisposition, M. Giraud croit devoir, pour éviter un nouveau changement de spectacle, remettre à la semaine prochaine la représentation d'opéra.

Donc,

LUNDI 29 Octobre 1894

## BARBE-BLEUE

Opéra-bouffe en 4 actes, de MM. Meilhac et L. Halévy, musique de Jacques OFFENBACH.

DISTRIBUTION. — Le sire de Barbe-Bleue, MM. Dambrine; — Le roi Bobèche, Mauléon; — Le comte Oscar, Berton; — Popolani, Leprin; — Le prince Saphir, Bauhuin; — Alvarez, Allain; — Un greffier, Delvins; — Un seigneur, Etaix; — Boulotte, M<sup>mes</sup> Lamoureux; — Clémentine, Avelet; — Princesse Hermia, A. Peltier; — Héloïse, Dambrine; — Rosalinde, Dalbert; — Isaure, Berton; — Blanche, Delpierre; — Eléonore, Constance.

Seigneurs, dames, pages, gardes, peuple, etc.

Nous espérons que, renseignés sur le talent des artistes de la troupe d'opérette, nos concitoyens n'hésiteront pas à se rendre après-demain lundi au théâtre, car le spectacle vaut la peine d'un dérangement. *Barbe-Bleue* est l'une des plus spirituelles et des plus fringantes partitions d'Offenbach et nous la plaçons, musicalement parlant, à cent mille piques au-dessus de *Mam'zelle Nitouche* dont nous avons dit le succès.

### BULLETIN FINANCIER

26 octobre 1894.

On paraissait au début de la séance animé des meilleures dispositions, mais vers deux heures on a réagi et nos rentes perdent quelques centimes sur hier.

Le marché est du reste peu animé et la baisse ne provient probablement que du fait de quelques liquidations.

Les nouvelles de l'Empereur de Russie ne sont pas plus mauvaises. Sa maladie paraît subir un temps d'arrêt.

Le 3 0/0 finit à 101.32 1/2 après 101.50.

Les actions de nos grands établissements de crédit ne sont pas très brillantes. On s'attaque

au Foncier qui finit à 892.50, malgré un bilan très satisfaisant.

Les Crédit Lyonnais est à 745.

Nos grands chemins sont un peu moins bien tenus. Le Lyon à 1,426.25. L'Orléans à 1,467.50.

Il y a eu de gros achats du Suez dont les recettes sont très satisfaisantes.

Bien que ne fermant pas au plus haut cours, l'Italien est en avance à 83.50. Par contre, la Rente extérieure est faible à 70 5/32.

Le 4 0/0 Turc est à 25.27 1/2. Très bonne tenue des fonds russes due évidemment à une intervention.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

### LISEZ LE NOM ET LE TITRE

Quand, dans un magasin, vous prenez du Congo, Regardez si le nom de Vaissier y figure; S'il ne s'y trouve pas, c'est quelque drogue impure Qu'on cherche à vous passer sous des titres en O.

Savonnerie du Congo, Victor Vaissier, Paris.

## CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR

36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUTS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimum). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).



Tribunal de commerce de Saumur

### Faillite Tinlet

Par ordre de M. le Juge-commissaire, MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite de Tinlet, marchand à Somloire, sont invités à retirer du greffe du Tribunal de commerce leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le syndic de la faillite, M. Doussain, rue des Basses-Perrières, 10, le samedi 3 novembre prochain, à une heure du soir, pour toucher un dividende de 1,45 0/0, et à se réunir le lundi 5 novembre, à 10 heures du matin, en la chambre du conseil, au Tribunal, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier. MORON.

Etudes de M<sup>e</sup> DEGRET, notaire à Saint-Clément-des-Lévées, Et de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

## La Terre de Boumois

SITUÉE

Commune de Saint-Martin-le-la-Place, à 4 kilomètres de Saumur.

Contenance: 35 hectares.

Revenu: 5,668 francs.

Château historique.

Pour renseignements et traiter, s'adresser aux notaires, ou à M. GIRARD, expert à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> DEGRET, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

## A AFFERMER

Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1895

## LA FERME DU CLERET

Commune des Rosiers,

Actuellement exploitée par les époux COUESNEAU-MERCIER.

Contenance: 11 hectares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser au notaire.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

## AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire. — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits. Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

Le lundi 29 octobre 1894, à 1 heure du soir, en un seul lot, d'un

### GRAND et BEL IMMEUBLE

Sis à Saumur, route de Rouen, près la Gare.

Appartenant à M. et M<sup>me</sup> CHOLLET. Mise à prix : 45,000fr.

Entrée en jouissance immédiate. S'adresser, pour visiter et pour les conditions, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

### A LOUER

PRÉSENTMENT

### MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte,

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1<sup>er</sup> étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

### A AFFERMER

La Ferme de la Boire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Contenant environ 8 hect. res.

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

ON DEMANDE A ACHETER

Bon Portefeuille d'Assurances

Incendie — Vie

S'adresser au bureau du journal.

### Retour de M<sup>me</sup> Alexis SOUAMBLE SPIRITE

Cartes, Lignes de la main

M<sup>me</sup> ALEXIS fut partie de la Société du Congrès magnétique de Paris, d'où elle arrive. Profitez de son talent. Allez tous la voir, 37, rue Saint-Nicolas, au 2<sup>e</sup> étage.

M<sup>me</sup> ALEXIS prévient sa nombreuse clientèle qu'elle prolonge son séjour à Saumur.

**ASSURANCES** On demande personne sérieuse pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Me<sup>l</sup> contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

### OCCASION

#### A VENDRE Très beau Coupé

PRESQUE NEUF

S'adresser au bureau du journal.

#### A CÉDER

Magasin Couronnes, Bijouterie Articles religieux

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. COCHET, 20, rue du Portail-Louis, Saumur.

### M<sup>me</sup> DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

### LIQUIDATION

Couronnes Funéraires, Bijouterie et Articles Religieux

25 0/0 de perte

COCHET, 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

### SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

### A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

### PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

### FÊTE DE LA TOUSSAINT

GRAND CHOIX

d'Articles

FUNÉRAIRES



Couronnes

BOURRELETS

Pots et Bouquets

PERLES, MÉTAL

Et Porcelaine

Articles riches, demi-riches et ordinaires

PRIX TRÈS MODÉRÉS

### DOC-FAUCHEUX

41, Rue d'Orléans, Saumur

En face la Librairie Milon

### ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

### ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

### IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits		Thé C <sup>o</sup> Coloniale, la boîte 2 80
Menier, 1/2 kil. 1 60		— Le Délicieux, — 1 35
Planteur, — 1 60		— Mélange d'Amateurs, 50 et 90
Potin n° 3, — 1 60		Biscuits recommandés
C <sup>o</sup> Coloniale, — 2 20		Montbozon, la boîte » 65
De santé, — 1 20		Madeleines-Champagne, id. 1 30

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs

un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

## EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur sou-signé.  
LE MAIRE,